

BK OPCI

La base imposable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) inclut les titres de fonds et autres entités investis dans des actifs immobiliers, à hauteur de la fraction de leur valeur représentative de biens et droits immobiliers.

Concernant votre investissement en référence, et dans l'hypothèse où vous seriez assujetti à cet impôt, la quote-part immobilière à déclarer, par part ou action détenue de la *SPPICAV BK OPCI* immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 820 125 839 et dont la société de gestion est la société Pierre 1^{er} Gestion, SAS immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 813 903 390, dont le siège social est Tour Maine Montparnasse – 33 Avenue du Maine à Paris (75015), s'élève à :

2025

	Entité concernée	BK OPCI
1	Valeur liquidative de la part A au 1 ^{er} janvier 2025	261,73 €
2	Valeur liquidative de la part B au 1 ^{er} janvier 2025	26 595,58 €
3	Quote-part IFI des biens et droits immobiliers pour les résidents de France en %	61,39%
4	Valeur IFI par part / action A à déclarer par les résidents de France	160,67 €
5	Valeur IFI par part / action B à déclarer par les résidents de France	16 326,75 €

2024

	Entité concernée	BK OPCI
1	Valeur liquidative de la part A au 1 ^{er} janvier 2024	240,20 €
2	Valeur liquidative de la part B au 1 ^{er} janvier 2024	24 336,61 €
3	Quote-part IFI des biens et droits immobiliers pour les résidents de France en %	55,05%
4	Valeur IFI par part / action A à déclarer par les résidents de France	132,23 €
5	Valeur IFI par part / action B à déclarer par les résidents de France	13 397,59 €

2023

	Entité concernée	BK OPC I
1	Valeur liquidative de la part A au 1 ^{er} janvier 2023	221,32 €
2	Valeur liquidative de la part B au 1 ^{er} janvier 2023	22 370,13 €
3	Quote-part IFI des biens et droits immobiliers pour les résidents de France en %	48,99%
4	Valeur IFI par part / action A à déclarer par les résidents de France	108,42 €
5	Valeur IFI par part / action B à déclarer par les résidents de France	10 959,13 €

2022

	Entité concernée	BK OPC I
1	Valeur liquidative de la part A au 1 ^{er} janvier 2022	200,78 €
2	Valeur liquidative de la part B au 1 ^{er} janvier 2022	20 285,14 €
3	Quote-part IFI des biens et droits immobiliers pour les résidents de France en %	40,18%
4	Valeur IFI par part / action A à déclarer par les résidents de France	80,67 €
5	Valeur IFI par part / action B à déclarer par les résidents de France	8 150,57 €

2021

	Entité concernée	BK OPC I
1	Valeur liquidative de la part A au 1 ^{er} janvier 2021	180,44 €
2	Valeur liquidative de la part B au 1 ^{er} janvier 2021	18 177,82 €
3	Quote-part IFI des biens et droits immobiliers pour les résidents de France en %	31,18%
4	Valeur IFI par part / action A à déclarer par les résidents de France	56,26 €
5	Valeur IFI par part / action B à déclarer par les résidents de France	5 667,84 €

2020

	Entité concernée	BK OPC I
1	Valeur liquidative de la part A au 1 ^{er} janvier 2020	172,22 €
2	Valeur liquidative de la part B au 1 ^{er} janvier 2020	17 297,72 €
3	Quote-part IFI des biens et droits immobiliers pour les résidents de France en %	25,27%
4	Valeur IFI par part / action A à déclarer par les résidents de France	43,52 €
5	Valeur IFI par part / action B à déclarer par les résidents de France	4 371,13 €

2019

	Entité concernée	BK OPCI
1	Valeur liquidative de la part A au 1er janvier 2019	151,49 €
2	Valeur liquidative de la part B au 1er janvier 2019	15 183,81 €
3	Quote-part IFI des biens et droits immobiliers pour les résidents de France en %	17,03%
4	Valeur IFI par part / action A à déclarer par les résidents de France	25,80 €
5	Valeur IFI par part / action B à déclarer par les résidents de France	2 585,80 €

Ceci est un document d'information à caractère non contractuel établi à la date du 03/05/2024 par Pierre 1^{er} Gestion. Il est consultable sur le site internet de Pierre 1^{er} Gestion et constitue une information qui ne peut vous être remise qu'avec les autres caractéristiques du produit et notamment les risques associés au produit.

Les informations figurant dans ce document sont établies de manière générale et produites à titre purement indicatif et ne peuvent se substituer à celles fournies dans le cadre d'un conseil fiscal individuel et/ou d'un conseil en investissement. Elles ne revêtent aucune valeur pré-contractuelle ou contractuelle. Elles n'ont pas un caractère exhaustif et ne traitent pas tous les cas particuliers. Ces informations n'ont pas la valeur d'un conseil personnalisé.